



CORPORATE IMMO

## Grille de rémunération

Honoraires correspond au cumul HT des frais d'agences, honoraires promoteurs, honoraires courtage crédit et assurance, ... (hors honoraires Gestion locative) perçu par Corporate Immo sur présentation de facture.

<b>Honoraires HT</b>	<b>%</b>
0 à 40 000€	70%
40 001 à 65 000€	75%
65 001 à 80 000€	80%
80 001 à 95 000€	85%
plus de 95 001€	90%

La rémunération des honoraires de gestion locative est de 50% des honoraires reçus par Corporate Immo la 1ere année de gestion.

## Grille de rémunération FILLEUL

Niveau	%
Niveau 1	20
Niveau 2	10
Niveau 3	5

Base de calcul = Honoraires d'agence HT moins Rémunération Filleul moins apporteur d'affaire (hors honoraires de gestion)

Exemple :

Exemple	
<b>A - Honoraires HT</b>	10 000 €
<b>B - Rémunération Filleul 70%</b>	7 000 €
<b>C - Apporteur Affaire 5%</b>	500 €
<b>A - B - C =</b>	2 500 €
Niveau 1 - 20%	500 €
Niveau 2 - 10%	250 €
Niveau 3 - 5%	125 €

Le cumul d'honoraires s'entend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Chaque 1<sup>er</sup> janvier le compteur est remis à zéro.